



Administrateurs – Postes vacants

À LA RECHERCHE DE LEADERS À L'ESPRIT NOVATEUR

CONTEXTE

La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) est un organisme indépendant, privé et à but non lucratif ayant pour mission de stimuler la croissance économique au Nouveau-Brunswick et de contribuer à créer un écosystème d'innovation solide qui repose sur la collaboration. La FINB investit des capitaux de manière stratégique dans les entreprises en démarrage, des entreprises qui étendent leurs activités dans de nouveaux marchés ainsi que des entreprises souhaitant tirer parti de la recherche et du développement pour l'innovation, tout en attirant dans la province d'importants investissements de la part du secteur privé. Elle a récemment élargi sa mission pour y inclure l'orientation stratégique ainsi que l'octroi de fonds provinciaux aux accélérateurs et incubateurs d'entreprises du Nouveau-Brunswick.

La FINB a investi depuis 2003 plus de 175 millions de dollars dans la recherche appliquée et dans des entreprises en démarrage, attirant ainsi des investissements d'un milliard de dollars pour aider les innovateurs de la province à propulser leurs idées. Le succès des investissements de la FINB a joué un rôle crucial pour attirer des investissements privés, recruter des talents, créer des emplois et diversifier les débouchés économiques au Nouveau-Brunswick. Ce succès a de plus permis le lancement de certaines des entreprises les plus passionnantes et innovantes de la région.

L'OFFRE

Le conseil d'administration de la FINB joue un rôle crucial dans l'orientation de la stratégie, de la gouvernance et du succès global de l'organisation.

Les personnes qualifiées qui souhaitent présenter leur candidature au conseil d'administration peuvent envoyer une déclaration d'intérêt.

Les administrateurs seront nommés selon une grille de compétences ainsi que les critères établis par le conseil d'administration. Le conseil d'administration procède aux nominations sur recommandation du comité des ressources humaines (RH) et des nominations et par résolution des administrateurs en poste.

QUALIFICATIONS

Il s'agit d'une formidable occasion qui s'adresse à des professionnels motivés et dynamiques intéressés par la croissance économique, la création d'emplois, l'innovation et les entreprises en démarrage au Nouveau-Brunswick.

Les candidats doivent posséder un large éventail de compétences, notamment :

- Expérience au sein d'un conseil d'administration et compréhension du rôle d'un administrateur, des obligations fiduciaires et du rôle d'un conseil d'administration. Posséder le titre de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) constitue un atout.
- Intégrité et professionnalisme avérés.
- Capacité à faire preuve d'esprit critique ainsi qu'à réfléchir stratégiquement et indépendamment.
- Accorde de la valeur à la transparence, la diligence raisonnable et les résultats.
- Capacité à communiquer efficacement.
- Connaissances financières adaptées à la nature des activités de l'organisation.
- Sensible à l'évolution de la technologie et à l'innovation.
- Capacité à déterminer et à gérer les conflits d'intérêts potentiels.
- Pouvoir communiquer en français et en anglais constitue un atout.

Les candidats retenus doivent posséder de l'expérience dans au moins deux des domaines suivants :

- Finance
- Investissement de capitaux de risque
- Fondation d'une organisation ou expérience en démarrage d'entreprises
- Accélérateurs et incubateurs
- Innovation industrielle
- Planification stratégique
- Opérations et expansion
- Domaine juridique et réglementaire
- Gestion des risques
- Gouvernance
- Marketing et communications
- Relations gouvernementales
- Relations avec les parties prenantes
- Ressources humaines
- Haute direction
- Direction de changements

En raison de la composition actuelle du conseil d'administration et des postes vacants, nous accordons une importance particulière aux candidats qui possèdent de l'**expérience dans le démarrage d'entreprises et le capital-risque**, ainsi qu'aux candidats du **secteur privé qui possèdent de l'expérience en lien avec les politiques, les processus et les écosystèmes liés à l'innovation industrielle**.

Les membres de l'équipe et du conseil d'administration de la FINB apportent des points de vue et des expériences uniques. Croyant que la diversité favorise l'innovation, nous invitons les personnes issues de la diversité linguistique, culturelle, géographique et de genre à présenter leur candidature.

ENGAGEMENT

Les administrateurs doivent pouvoir consacrer le temps et les efforts nécessaires à leurs responsabilités. Le conseil d'administration tient des réunions trimestrielles régulières, et les réunions des sous-comités sont tenues en fonction des besoins. Le conseil d'administration se compose de quatre (4) sous-comités (RH et nominations, gouvernance et risques, finances et audit, directeur), et les administrateurs doivent faire partie d'au moins un sous-comité.

Les membres du conseil d'administration sont nommés pour trois (3) ans; leur mandat peut être reconduit. Les administrateurs ne peuvent avoir plus de trois (3) mandats consécutifs.

RÉMUNÉRATION

Les membres du conseil d'administration agissent à titre bénévole, mais ils reçoivent une indemnité journalière pour les réunions; de plus, les frais relatifs aux activités liées au conseil ainsi que les frais de déplacement leur sont remboursés. En tant qu'administrateur, vous aurez l'occasion, pendant les réunions, les visites sur place ainsi que les activités et événements parrainés par la FINB, de réseauter et d'établir des relations avec des innovateurs des quatre coins du Nouveau-Brunswick et du pays.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Veillez envoyer au **Comité des RH et des nominations**, à career@NBIF.ca, votre déclaration d'intérêt accompagnée d'une **lettre de motivation** et de votre **CV**.

Les déclarations d'intérêt resteront confidentielles et pourront être utilisées pour pourvoir de futurs postes au conseil d'administration. Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à ce poste, mais nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

DATE LIMITE POUR POSTULER : vendredi 1^{er} mars 2024, 17 h HNA.